

<https://www.vivrarrigny.fr/spip.php?article372>

Commune d'Arrigny

Mairie info's.

- 2 - La mairie -

Date de mise en ligne : samedi 25 novembre 2023

**Copyright © Vivre dans la commune d'Arrigny, près du lac du Der - Tous
droits réservés**



**Invitation à participer à une opération de ramassage des déchets sauvages
laissés sur le territoire communal**

Madame, Monsieur,

Chères Arrignyennes, chers Arrignyens,

« Der' Range » organise pour la 3ème fois des sessions de ramassage de déchets sauvages abandonnés. Les membres de cette association locale seront présents sur notre Commune pour une opération de ramassage ouverte aux habitants, le :

SAMEDI 25 novembre 2023 à€” de 9h00 à 12h00 - RDV devant la Mairie à 9h00

Cette opération à laquelle s'associe votre municipalité constitue également un moment de civisme permettant de familiariser les plus jeunes à la préservation de leur environnement immédiat. C'est donc l'occasion de faire une sortie en famille, de découvrir certains endroits et aussi, de participer à l'embellissement de Arrigny.

Cette rencontre se conclura par un petit rafraichissement offert à toutes celles et ceux qui auront bien voulu participer à l'opération, à la grange, à 12h00.

Nous vous espérons nombreux.

Le Maire,

Laurent BOUQUET

Merci de bien vouloir vous munir de gants.



Dégustation Beaujolais nouveau

Cher(e)s habitant(e)s,
Cher(e)s toutes et tous,

Comme indiqué dans les comptes-rendus municipaux, notre Salle Polyvalente va faire l'objet d'une rénovation énergétique et thermique d'importance. A cause d'un calendrier des travaux incertain notamment, le beaujolais nouveau traditionnellement organisé par le Comité d'Animation n'aura pas lieu.

Toutefois, pour ne pas perdre l'habitude de ce moment festif, la Municipalité offrira **aux habitants** de la Commune :

Une dégustation de différents spiritueux et quelques amuse-bouche :
Le samedi 25 novembre de 18h30 à 20h30
à la Grange.

Pour des considérations de coûts et d'organisation, seuls les inscrits pourront participer, bulletin à adresser via la boîte aux lettres (mairie) ou par mail à : mairie.arrigny@wanadoo.fr.

Date limite d'inscription, le 16 novembre 2023.

Nombre de participants :.....

Nom-Prénom.....

Le Maire,
Laurent BOUQUET